

**Compte rendu de la
Réunion de quartier des Hucherolles
A la Cantine de l'Ecole Jacques Prévert
le Lundi 26 Octobre 2009**

MPT/LA

PRESENTS

M. Jean-Pierre DUVERGNE, Maire de CHINON,
M. Daniel BIGOT, Premier-Adjoint,
M. Franck HENNEBEL, Adjoint,
M. Jean-Paul LORILLARD, Conseiller Municipal,
Mme Marie-Michèle ESNARD, Conseillère Municipale,
Mme Magali ROTA-SCORLASETTI, Conseillère Municipale,
Mme Mireille PINAUD-TESSIER, Directrice de la Culture et du Patrimoine,
M. Alain NEGGIA, Directeur des Services Techniques,

Monsieur le Maire introduit la réunion en rappelant que CHINON, Commune de 3902 ha est à la fois rurale (constituée de plusieurs hameaux) et urbaine, et que chaque quartier est un élément de la commune.

CHINON est une « fédération » de villages.

Il indique que les incertitudes financières sont très grandes, notamment du fait de la suppression de la Taxe Professionnelle. Ce qui lui sera substitué n'est pas connu à ce jour et il n'est pas du tout certain que la compensation se fera à l'Euro près.

C'est pourquoi, les collectivités ignorent encore ce qu'il va se passer pour l'élaboration de leurs prochains budgets.

Ordre du jour:

- Travaux réalisés depuis la dernière réunion,
- Travaux à programmer,
- Le logement dans les quartiers,
- Une gestion maîtrisée : entretien des espaces verts, éclairage public, eau,
- Les grands chantiers en cours.

TRAVAUX REALISES DEPUIS LA DERNIERE REUNION

■ Parc Denise Durand :

Pourquoi pas de balançoires ? Une problématique de normes se pose, mais c'est en cours de résolution.

Sont prévus : l'installation d'une cabane en bois et d'un but de foot, une signalétique pour l'espace « chiens ».

Il est à noter des problèmes d'incivilité.

M. DUVERGNE rappelle que la Police Municipale effectue de nombreuses rondes de nuits, mais il n'est pas possible de surveiller en continu.

Projet de décoration des poubelles.

La Ville s'est engagée dans une politique de remise à niveau des aires de jeux pour enfants. Mais, elle doit faire face à des normes draconiennes, donc coûteuses.

Après les Hucherolles, ce sont les aires de jeux du centre ville qui seront revues en Novembre.

■ Questions sur le stationnement et les verbalisations :

M. DUVERGNE explique que le stationnement payant ne sera pas supprimé. Il rappelle la possibilité de se garer gratuitement sur le parking du Cimetière et de descendre avec l'ascenseur.

■ Une personne signale que les rosiers ont besoin d'être entretenus, et que les poubelles ne sont pas relevées régulièrement (délai d'une semaine entre chaque ramassage).

■ Centre Ville : mise en place de « zones de rencontres » ou « zone 20 » : limitation à 20 km/h où les vélos ont l'autorisation de circuler en contresens cyclables.

Concernant la rue du Puy des Bancs

M. HENNEBEL répond qu'à partir de 2010 – 2011, tous les sens interdits seront autorisés aux vélos sauf arrêtés spécifiques du Maire et indications précises.

■ Cité du Pélican :

Travaux effectués par Val Touraine Habitat à la demande de la Ville (voirie et espaces verts).

A venir : des travaux sur les bâtiments (idem aux Courances).

■ Travaux Rue des Cornuelles :

Chaussée, éclairage, trottoirs

■ Travaux Rue Maxime Aubrac

■ Lotissement du Petit Bouqueteau :

Une partie en logements sociaux et une partie privative pour l'accès à la propriété. Pour cette seconde partie, le promoteur a fait défaut. La Ville recherche un autre promoteur.

TRAVAUX A PROGRAMMER

■ Travaux d'accessibilité handicapés :

M. HENNEBEL explique qu'un diagnostic a été fait sur la Ville de l'accessibilité extérieure sur les circuits ciblés, y compris aux Hucherolles : Boulevard des Hucherolles, Rue du Château d'Eau, rue Anatole France.

D'ici la fin de l'année, devraient démarrer tous les petits travaux : abaissement des trottoirs, modification des emplacements de certains poteaux, mise en place de revêtements podotactiles.

Dans un second temps : réfection du revêtement des trottoirs pour supprimer les dévers.

Puis au cours du 1^{er} semestre 2010 : diagnostic de l'accessibilité des bâtiments publics.

■ Question du départ du Centre Leclerc :

M. DUVERGNE précise qu'à la demande des riverains, une surface alimentaire sera conservée.

■ Projet d'aménagement et de développement durable

Objectif : atteindre 10 000 habitants en 2015 (seuil de population déclenchant l'augmentation des subventions) d'où nécessité de construire des logements (59 logements par an) et de faire en sorte que des emplois se créent.

- Travail sur le développement économique par la Communauté de Communes.
- La zone du Blanc Carroi devrait créer 100 à 150 emplois.
- Des entreprises demandent à s'installer à CHINON.
- Projet de résidence touristique autour des Hospices qui créerait une vingtaine d'emplois.
- Mise en œuvre du Pass Foncier.
- Fin de programmes immobiliers importants sur la commune (Petit Bouqueteau, 40 logements dans les anciens Hospices).
- Réflexion en cours sur un projet à proximité de l'ancienne caserne des pompiers pour un immeuble qui accueillerait la Bibliothèque et des logements.
- Préalablement à ce dernier projet, une étude d'urbanisme va être menée sur le quartier.

LE LOGEMENT

■ Relance de la construction de maisons individuelles à partir de 2009 mais stagnation en Septembre-Octobre.

■ Sur le Quartier des Hucherolles, il reste des espaces constructibles.

UNE GESTION MAITRISEE : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, ECLAIRAGE PUBLIC, EAU

Monsieur BIGOT expose les nouvelles techniques de traitement des espaces verts en diminuant l'usage des produits phytosanitaires, et en protégeant la biodiversité :

- 40% d'utilisation de pesticide en moins.
- Plus de traitement de certains espaces (Saint Louans, trottoirs gauches de la Digue Saint Lazare).
- Plus de désherbage chimique dans les écoles, les crèches, les halte garderies et à Parilly.

M. BIGOT expose qu'il existe une réglementation européenne pour les produits phytosanitaires dont leur utilisation doit être interdite en 2015.

Dès maintenant :

- Un fauchage réduit,
- Des secteurs tests à opérations phytosanitaires, notamment dans les écoles, au centre de loisirs, dans le Quartier St-Louans.

→ A propos de l'éclairage public:

- Projet en cours d'éclairage des promenades.
- Baisse des dépenses liées à l'éclairage public (-5,1% depuis 2001) alors que le nombre de points lumineux a augmenté (+ 24% depuis 2001).

M. HENNEBEL présente d'autres domaines sur lesquels la collectivité agit :

Il prend l'exemple de la gestion de l'éclairage public en montrant un graphique qui va de 2001 à 2008.

Le nombre de points lumineux a augmenté de 25 %, tandis que le coût d'éclairage a diminué : on a travaillé sur les types de lampadaires, les ampoules, la commande de l'éclairage, sa durée.

Cette politique va continuer à se poursuivre.

Une réflexion est en cours sur les plages d'éclairage actuelles, dans un but de limitation des coûts.

1 heure d'éclairage représente 9.600 € sur l'année.

M. HENNEBEL précise que sur certains axes routiers, l'éclairage est maintenu toute la nuit pour des questions de sécurité.

→ A propos de la gestion de l'eau:

Tout ce qui peut être fait pour économiser l'eau est entrepris aussi bien dans les bâtiments que pour la voirie et les espaces verts: un graphique des courbes de consommation est présenté.

Une personne intervient pour souligner le « vol d'eau » par les gens du voyage.

Il est précisé que cette eau n'est pas facturée.

Monsieur le maire indique que prochainement cette question devrait être réglée avec l'ouverture de la troisième aire d'accueil des gens du voyage.

Cette ouverture permettra également une verbalisation en cas de stationnement sauvage ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Une personne pose la question de la reprise de l'eau en régie.

M. HENNEBEL fait un point sur le service public de l'eau et de l'assainissement.

Il en rappelle l'historique depuis 20 ans.

Il expose les études menées depuis plus d'un an sur le système de la Régie et celui de la D.S.P..

Le Conseil Municipal, le 25 Septembre dernier, a décidé de rester sur un mode de D.S.P., le prochain contrat sera d'une durée de 8 ans, au lieu des 20 ans précédents.

Le nouveau contrat qui entrera en vigueur au 1^{er} Janvier 2010 permettra pour l'utilisateur de constater une baisse significative d'1 €/m³.

Un comité de suivi sera mis en place.

Parallèlement à cette démarche, une réflexion est en cours avec les collectivités voisines de CHINON sur une éventuelle mutualisation à terme. C'est une piste pour les années à venir.

M. DUVERGNE insiste sur les économies générées par le nouveau contrat : environ 450.000 €/an.

Il présente le dispositif inclus dans le nouveau contrat de surveillance des fuites. De plus, chaque consommateur pourra se tenir informé de l'évolution de sa consommation.

M. HENNEBEL revient sur la facture d'eau, comprenant une part fixe et une part variable, la première étant réduite dans le nouveau contrat.

LES GRANDS CHANTIERS EN COURS

La ZAC du Blanc Carroi

- Elle devrait être opérationnelle en Avril ou Mai 2010.
- Les bus qui desservent l'Hôpital desserviront également cette zone.
- 100 à 150 emplois devraient être créés, le recrutement devant probablement débuter en janvier 2010.

Résidence touristique des hospices

- Projet en cours d'instruction.
- Devrait permettre la création de 20 à 40 emplois.

Equipements sportifs

- Projet en cours pour l'implantation des tennis à côté des terrains de foot.

La Z.A. de la Plaine des Vaux

- 8 projets sont en cours : Techman – Cassegrain – Gamma Motos – Scilam – Déménagement Henry – Bâtiment Blanc (Albie, Rénov'Confort et Couly), Optima et Chinon Motoculture.

M. DUVERGNE indique qu'une vigilance sera nécessaire pour assurer la reconversion des sites laissés libres tels que le Leclerc, Bricomarché et Cassegrain.

A la question de la présence ou non d'un Mc Donald,

M. DUVERGNE répond que ce n'est pas lui qui choisit les enseignes mais que, par contre, il sera très attentif au respect des contraintes imposées dans le cadre de la ZAC.

Deux espaces de restauration rapide sont prévus sur la Zone du Blanc Carroi.

Pas de permis de construire demandé par Mc Donald.

Discussion au sein de la Municipalité sur l'opportunité de cette installation.

Le devenir de l'ancienne Clinique Jeanne d'Arc

M. DUVERGNE répond que le promoteur qui avait vendu tous ses appartements sur plan a demandé des financements supplémentaires aux acquéreurs qui se sont constitués en association et ont engagé une action en justice qui est actuellement en cours.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du projet culturel sur le Quartier des Hucherolles

Dans le cadre de la saison culturelle 2010-2011, la Direction de la Culture se mobilise pour organiser un temps fort autour du Quartier des Hucherolles.

Au programme :

- Des expositions sur l'histoire du quartier.
- Des visites thématiques historiques ou décalées du quartier.
- Un travail sur la mémoire du quartier et sur « comment, j'imagine mon quartier... »/projet nécessitant la participation des habitants.
- Un marché bio.
- Un concert, de la magie...

Manifestation prévue en Octobre 2010.

T.N.T.

M. DUVERGNE a reçu en Juin dernier plusieurs opérateurs : T.D.F. et deux autres.

La T.N.T. est soumise à concurrence.

La T.N.T. devrait arriver à CHINON avant la fin de l'année.

La problématique des transports

Un transport est organisé pour rendre service aux gens. Il est géré par le SITRAVEL : Syndicat Intercommunal Véron/Chinon.

La participation du Département est de 13 %.

La ligne qui va à l'Hôpital passera par le Grand Carroi, ce qui augmentera peut-être le nombre d'utilisateurs.

Suppression des navettes scolaires du matin et du soir (vide des scolaires), remplacées par une navette vers l'ascenseur.

La réunion est clôturée à 20 H 30 par le verre de la convivialité.
